

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTÈRE DES ARMÉES, DES ANCIENS
COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
ÉTAT MAJOR
CINQUIÈME BUREAU

Ndjamena, le

N° 5082 ANT/EMGA/EM/B5/2023

Communiqué _0009_/ANT/EMGA/EM/B5/2023

L'état-major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que, conformément à l'accord parties entre le Niger et la France pour le retrait des troupes françaises du Niger, le Tchad a accepté d'offrir un corridor de son territoire pour le retour des troupes françaises en France.

À cet effet, les forces tchadiennes assureront l'escorte de ces convois depuis la frontière nigérienne jusqu'à Ndjamena pour l'aéroport international HASSAN DJAMOISS et à la frontière camerounaise pour le port de Douala.

Fait à Ndjamena le 12 octobre 2023

Le chef d'état-major Général des armées



Général d'Armée
ABAKAR ABDELKERIM DAQUD